

HEURE : 18 h 30
JOUR : Le mercredi 13 avril 2022
ENDROIT : École des Pixels

Étaient présents :
Madame Mariane Fradet, parent
Monsieur Vincent Routhier, parent
Monsieur Ignacio Vuirli, parent
Madame Ines Bayoudh, parent
Madame Véronique Brulotte, parent
Madame Vicky Bernard, parent substitut
Madame Marie-France Lessard, enseignante
Madame Marie-Pierre Labrie, enseignante
Madame Marie-Ève Francoeur, enseignante
Madame Michele Langlois, professionnelle
Madame Amélie Chabot, responsable du SDG
Madame Sylviane Poirier, membre de la communauté (MDF)
Madame Christine Guay, directrice
Madame Valérie Fortin, directrice adjointe

Étaient absents :
Madame Katy St-Pierre, parent
Madame Brigitte Senécal, personnel de soutien

1.0 Ouverture de la séance 18 h 31

2.0 Légalité de l'assemblée

Il y a quorum.

3.0 Adoption de l'ordre du jour CÉ 21-22.46

Il est proposé par Madame Chabot secondé par Madame Brulotte.

4.0 Adoption du compte rendu de la réunion du 2 mars 2022 CÉ 21-22.47

Il est proposé par Monsieur Routhier secondé par Madame Francoeur.

5.0 Suivis au compte rendu de la réunion du 2 mars 2022 CÉ 21-22.48

Point 10.0 Rapport annuel du CÉ

Les détails concernant le nouveau canevas ne nous ont pas encore été fournis.

Point. 12.0 Bourse de la persévérance scolaire

La bourse n'a pas été réclamée. Le parent avait un solde de factures impayées qui ont été réglées à même la bourse. Ainsi, ce seront 4 bourses de 100\$ qui seront offertes à des élèves du 3^e cycle de Pixels.

Point 14.0 Cantine pour tous

Le Grenier est en restructuration. Dans ce contexte, ils ne peuvent pas s'impliquer dans ce projet l'an prochain. L'organisme *Cantine pour tous* avait reçu la subvention afin d'offrir le service. Leur recherche pour trouver un autre organisme pour cuisiner les repas est demeurée vaine.

6.0 Questions et messages du public

Pour les activités parascolaires, Madame Bayouh aimerait que l'information soit davantage diffusée. Elle suggère qu'elles soient aussi annoncées par le biais de notre page Facebook. La direction mentionne qu'il faut communiquer avec l'organisme partenaire lorsqu'on a des questions sur les activités.

OBJETS D'INFORMATION:

7.0 Photo scolaire 2022-2023

Pour l'année 2022-2023, nous avons retenu les services du Studio La Pomme Verte. Pour réaliser la prise de photos, deux journées complètes seront offertes pour Charles-Rodrigue et une journée pour Pixels. La prise de photo se fera les 27-28 septembre 2022 pour Charles-Rodrigue et le 29 septembre pour l'école des Pixels. Une offre de reprise sera offerte en janvier lors de la prise des photos des finissants.

8.0 Organisation scolaire 2022-2023

Le portrait de la prochaine organisation scolaire est encore très préliminaire.

9.0 Horaire des écoles 2022-2023

Le début des classes sera retardé de 15 minutes le matin et l'après-midi, tant à Charles-Rodrigue qu'à Pixels. Ce changement est imputable à la réorganisation du service du transport pour notre milieu.

La direction explique les impacts de ces changements. L'information sera transmise aux parents dès la fin avril.

10.0 Suivi projets cour d'école

Une rencontre est prévue bientôt avec Monsieur Bourgault qui s'occupera dorénavant des dossiers de nos cours d'école.

À Pixels, le projet d'aménagement doit s'arrimer avec le projet de drainage afin d'enrayer complètement le problème d'accumulation des eaux. Le parcours ninja et la classe extérieure seront priorités.

À Charles-Rodrigue, seuls les aménagements sur les terrains qui sont la propriété du CSSDN pourront être réalisés, soit la classe extérieure derrière le terrain de baseball et le parc éducatif cycliste sur le pourtour de la piscine.

Aux dires de Madame Amina Saï, directrice par intérim du service des ressources matérielles, il semblerait que des ententes soient bientôt prises avec la ville et la fabrique en vue de régulariser la propriété et l'utilisation des terrains adjacents à l'école.

11.0 Taux de participation aux conférences des parents

Madame Fortin présente le taux de participation aux différentes conférences. Une augmentation est observée.

12.0 Allocations supplémentaires Culture à l'École

Nous avons reçu des allocations supplémentaires pour la réalisation d'activités éducatives. Les demandes antérieures ont été bonifiées.

OBJETS DE CONSULTATION :

13.0 Principes des frais chargés aux parents 2022-2023 CÉ 21-22.49

La direction présente et explique le document. Elle propose que le montant pour la liste des effets scolaires ne dépasse pas 75\$.

Il est proposé par Monsieur Vuirli secondé par Monsieur Routhier d'approuver les principes des frais chargés aux parents 2022-2023.

14.0 Modification de la date de la rencontre de juin 2022

La direction propose un changement de date pour la rencontre de juin 2022. Ainsi, la rencontre aurait lieu le mardi 7 juin.

Il est proposé par Monsieur Vuirli secondé par Madame Chabot d'approuver la tenue de la rencontre le 7 juin à 18h30.

OBJETS D'APPROBATION :

15.0 Répartition du temps d'enseignement des spécialités et régime pédagogique CÉ 21-22.50

Madame Fortin présente et explique le document.

Il est proposé par Madame Francoeur secondé par Monsieur Vuirli d'approuver la répartition du temps d'enseignement des spécialités et le régime pédagogique selon la proposition de l'équipe-école.

16.0 Modification et ajouts à la programmation des activités éducatives CÉ 21-22.51

Préscolaire 4 ans : la sortie à l'Anglicane n'a pu avoir lieu. Elle sera remplacée par une activité de fabrication de savon avec Bulles et tralala.

Deux ajouts seraient faits à leur programmation : une sortie aux quilles pour l'activité parents-enfants (29 avril) ainsi qu'une sortie au Parc Valéro (6 juin).

Il est proposé par Madame Chabot secondé par Madame Bernard d'approuver les modifications et les ajouts à la programmation des activités éducatives.

17.0 Suivi financier et budget initial 2022-2023 CÉ 21-22.52

La direction présente et explique le document.

Il est proposé par Madame Brulotte secondée par Madame Langlois d'approuver le suivi financier et le budget initial 2022-2023.

18.0 Règles de régie interne du service de garde CÉ 21-22.53

Madame Chabot présente et explique le document. Elle met en lumière les modifications et ajouts réalisés,

Il est proposé par Madame Brulotte secondé par Madame Francoeur d'approuver les règles de régie interne du service de garde 2022-2023.

RAPPORTS:

19.0 Rapport de la présidence

Madame Fradet souligne le temps et l'énergie mis par la direction pour la gestion serrée du budget ainsi que pour la qualité des conférences offertes aux parents.

20.0 Rapport du représentant au comité de parents

Monsieur Vuirli étant absent lors de la dernière rencontre. Les faits saillants sont présentés.

21.0 Rapport de la représentante du service de garde

Il n'y a pas de rapport.

22.0 Rapport de la représentante de la communauté

La fête interculturelle a été un succès.

- Les ateliers Incroyable moi et les devoirs et leçons se poursuivent.

- La chasse aux œufs a eu lieu et plus de 1000 personnes y ont participé.
- Le camp de littératie est en préparation en collaboration avec l'école.
- Une fête de bienvenue pour les nouveaux élèves de préscolaire est en préparation toujours en collaboration avec l'école.

23.0 Rapport de la direction

- Monsieur Jonathan a reçu le prix Coup de cœur du jury lors du dévoilement du programme OseEntreprendre pour son projet de serre hydroponique avec Viréo.
- La direction remercie Madame Fradet pour son accueil lors des rencontres avec les parents.
- Le camp de littératie en collaboration avec la Maison de la Famille comprendra un 2^e groupe.
- Les activités d'accueil pour les nouveaux élèves se feront en présentiel. L'activité Explore ta cour d'école sera à nouveau proposée aux enfants en compagnie de leurs parents. Le livre virtuel présentant les membres du personnel sera transmis aux familles et une activité d'accueil avec la Maison de la Famille permettra aux parents de circuler dans l'école afin de se familiariser avec le futur environnement de leur enfant.
- La préparation de l'année 2022-2023 va bon train.

24.0 Levée de l'assemblée

20 h 58

CÉ 21-22.54

Elle est proposée par Madame Chabot secondée par Monsieur Vuirli.

Mariane Fradet,
Présidente

Marie-France Lessard,
Secrétaire